



Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 29 mars 2011

Présents : - Mesdames COIFFIER, FRAIGNEAU, KHAYAT, LEGENDRE, LOPEZ, MONTIXI, PREVOT, PUJOS, ROCHA, SAADI.
- Mademoiselle GAILLARD
- Messieurs KHAYAT, LASPERAS, LAURIER, PERRAIN, SIMOUNET.

Excusés : -Mesdames BELKANICHI, BOYER, COLOMBIER, COQUILLE, FONTAINE, GOZE et
- Messieurs CASTELAIN, CUBERA, LANNEVERRE, TARKAN.

Absente : Madame SEYE

M^{me} COIFFIER présente l'ordre du jour :

- **Les relations partenariales du Centre Social et culturel "la Colline"**
 - Relations partenariales avec la Ville
 - Relations partenariales avec la CAF
- **Situation financière**
 - Résultats 2010
 - Budget 2011.
- **Projet du Centre Social "la Colline"**
- **Préparation de l'Assemblée Générale 2011**

I - Les relations partenariales du Centre Social et Culturel "La Colline"

M^{me} COIFFIER, présidente, présente l'évolution des relations partenariales avec la Ville et la CAF, depuis le dernier Conseil d'Administration en s'appuyant sur la projection de courriers.

1 / Relations partenariales Ville/Association

La présidente annonce que les relations avec la Ville ont concerné essentiellement deux points qui ont sollicité beaucoup d'énergie sans une réelle concrétisation à ce jour.

a) RAPPEL DE LA REQUETE FORMULEE PAR LE CA LE 16/12/2010

- *Le Conseil d'Administration demande à la présidente de poursuivre les négociations avec la Ville, afin d'obtenir des engagements fermes, permettant de présenter les budgets 2010 et 2011 lors du prochain Conseil d'Administration.*

Cette requête a été votée à l'unanimité moins une abstention de la part de J.M. SIMOUNET (voix délibérative) et l'abstention des représentants de la CAF (voix consultative).

b) 25 janvier 2011 : courrier d'H. COIFFIER à A. DAVID, maire de CENON.

Monsieur le Maire,

L'analyse de l'état des notifications de subventions et des versements effectués par la Ville, nous amène à vous alerter sur l'urgence des décisions à prendre pour assurer la continuité de l'activité du Centre

social.

SUBVENTIONS 2010	Voté au Budget	NOTIFICATIONS	VERSEMENTS	OBSERVATIONS
Conventionnelle	98 000 €	88 000 €	88 000 €	Versement du budget notifié Mandat 5523 du 17/12/10
Contrat Enfance (1)	64 260 €	Aucune	Aucun	En attente notification et versement
CTLJ	55 050 €	53 050 €	53 050 €	Manque la somme de 2000 € prévue pour "actions petites vacances"
CUCS	8000 €	10 000 €	8000 €	Mandat 5520 du 17/12/10
PRE	12 000 €	12 000 €	3 600 €	Mandat 1216 du 28/12/10
Chantiers jeunes	10 000 €	9 500 €	9 500 €	2500 € chantier toussaint 2010 mandat 6141 du 18/01/11
BAFA Malinur		400 €	0 €	
AEPS bas Cenon	2 500 €	2 500 €	2 500 €	Mandat 1360
SUBVENTION BP2010 accompagnement scolaire bas cenon 2009+2010 (2)	?	?	10 000 €	Mandat 5522 du 17/12/10
FACEJ ZUS	6 000 €	Aucune	6 000 €	Mandat 5521 du 17/12/10

Cet état appelle deux remarques :

- (1) L'absence de notification et de versement de la subvention du contrat enfance 2010.
- (2) Le versement d'une subvention accompagnement scolaire qui ne correspond à aucune notification reçue.

Ce constat est d'autant plus alarmant que nous avons déjà dû faire face au retard et à la carence de la subvention du contrat enfance en 2009 et 2010 d'une part. D'autre part, nous avons dû assumer la remise en question d'engagements que nous croyions acquis et de nombreuses incertitudes demeurent.

Compte tenu de nos responsabilités vis-à-vis des cenonnais et des salariés nous ne pouvons pas prendre le risque de poursuivre les actions en 2011 sans garanties officielles.

Les exigences comptables et administratives nous conduisent à solliciter, avant la fin du mois courant, des engagements certifiés concernant le contrat enfance pour 2010 et 2011 et la subvention conventionnelle 2011. Nous devons en effet envisager les conditions de la poursuite des activités du centre social et du maintien des emplois dès le prochain conseil d'administration.

Nous sommes conscientes du caractère exceptionnel de notre démarche et nous restons à votre disposition pour un entretien éventuel.

Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant par avance, recevez Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

La trésorière

La Présidente

Ce courrier est resté sans réponse

c) Echanges concernant les locaux

- En bas de Cenon, le Centre Social pourrait s'installer dans les locaux du CIO.
- En haut de Cenon, on ne sait pas ce qu'il adviendra du site rue Langevin

d) En janvier 2011, versement de 64 260 € pour le contrat enfance jeunesse

- La question de l'absence de notification reste posée.

2/ Relations partenariales CAF / Association "La Colline".

a) RAPPEL DE LA REQUETE FORMULEE PAR LE CA LE 16/12/2010

Le Conseil d'Administration demande à la présidente et la trésorière de solliciter un rendez-vous avec M. HAURIE, Directeur de la CAF, pour proposer Stéphane PERRAIN en tant que directeur du Centre Social et Culturel "La Colline".

Cette requête a été votée à l'unanimité moins une abstention de la part de J.M. SIMOUNET (voix délibérative) et l'abstention des représentants de la CAF (voix consultative).

b) 17 janvier 2011 courrier d'H. COIFFIER à J.L. HAURIE directeur de la CAF

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion tripartite du 22 septembre 2010, nous vous avons fait part de notre préférence pour le recrutement d'un Directeur mis à disposition par la CAF, compte tenu de l'expérience que nous avons connue lors du remplacement de Marcel MIRANDA par un Directeur associatif.

Depuis, le Centre Social et Culturel a fonctionné avec une équipe resserrée autour de son Directeur Adjoint Stéphane PERRAIN. Ce dernier a su sécuriser et mobiliser tout le monde au service des cenonnais et de tous nos adhérents, dans un contexte où les difficultés se sont pourtant accumulées.

Il s'avère que depuis plusieurs mois, Stéphane PERRAIN joue le rôle de Directeur avec compétence, alors que vos collaborateurs nous ont avertis que son statut resterait inchangé.

Au cours du dernier Conseil d'Administration, nous nous sommes accordés sur le fait que cette situation ne pouvait perdurer. Nous nous permettons donc de vous solliciter pour un entretien, au cours duquel, nous pourrions envisager les modalités selon lesquelles, Stéphane PERRAIN pourrait accéder au poste de Directeur du Centre Social et Culturel de Cenon.

Conscients des contraintes liées à votre institution que nous respectons, nous devons cependant pouvoir « inventer » une solution adaptée à notre situation qui est exceptionnelle.

Comptant sur votre compréhension pour cette démarche et vous en remerciant à l'avance, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

La Présidente

La Trésorière

c) 09 février 2011 : courrier d'H. COIFFIER à J.L. HAURIE.

Monsieur le Directeur,

Les échéances en matière de budget et de projet, nous ont conduits à mener un travail de réflexion que nous devons partager de manière urgente pour la survie du Centre Social et Culturel de Cenon.

Cela va faire trois ans que nous faisons face à des stratégies qui nous dépassent. Nous sommes confrontés jour après jour à des questions insolubles car elles s'inscrivent dans un contexte où les données inconnues se multiplient.

Notre équipe a continué d'avancer dans un esprit de solidarité et nous avons réussi à insuffler une dynamique qui a porté ses fruits puisque le rayonnement du Centre Social et Culturel La Colline est indéniable. Cependant, à ce jour, nous devons être réalistes et ne plus cacher les incertitudes qui planent sur la continuité de nos activités.

Si nous pouvons pallier les difficultés budgétaires temporaires et les questions de non remplacement du personnel, grâce à la gestion exemplaire de nos prédécesseurs et la solidarité de l'équipe mise en place par Marcel Miranda, notre ancien Directeur, nous sommes dans l'incapacité de mettre sur pied une stratégie d'avenir.

Aujourd'hui, malgré la meilleure volonté de tous et les relations qui sont renouées, les représentants de la ville ne peuvent répondre aux questions urgentes concernant le budget et les activités.

Nous ne voulons pas nous immiscer dans des stratégies et politiques institutionnelles, ni raviver des polémiques qui ne peuvent qu'aggraver la situation. Nous ne pouvons que clamer notre conviction de la nécessité de maintenir un Centre Social et Culturel à Cenon pour préserver un équilibre social rendu précaire par la crise économique.

Si nous sommes décidés de tout faire pour assumer nos responsabilités vis-à-vis de nos adhérents et salariés, nous sommes conscients de nos limites. L'exemple de la fermeture du Centre Social de Bassens nous rappelle que la volonté d'une équipe de bénévoles ne suffit pas.

La question prioritaire à laquelle nous sommes confrontés est de savoir comment obtenir des garanties fiables qui nous permettront d'envisager l'activité du Centre Social en 2011 et de nous projeter en 2012.

La situation est grave et dépasse largement les questions de Direction et de déficit budgétaire. C'est la raison pour laquelle, en accord avec la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde, nous nous permettons de vous alerter et de vous solliciter pour organiser une réunion d'urgence du groupe technique départemental des centres sociaux. Lors de celle-ci, il nous semble indispensable d'échanger entre partenaires afin de mettre en place un dispositif ou une procédure de soutien de l'action sociale à Cenon.

- **17 février 2011 : réponse de Mme FALLEUR, directrice adjointe CAF**
 - S. Perrain ne peut être directeur et doit travailler le projet
 - L'Association n'aura pas de directeur à statut CAF et doit recruter un directeur associatif

- **11 mars 2011 : rencontre entre des représentants de la CAF et l'Association**

II – SITUATION FINANCIERE du CENTRE SOCIAL et CULTUREL LA COLLINE

1/ Les résultats 2010 ne peuvent être finalisés

- La convention de mise à disposition des locaux n'est toujours pas signée.
- La prise en charge des fluides par la Ville n'est pas arrêtée.
- Contact est pris avec le commissaire aux comptes pour le manque de notifications.

2 / LE BUDGET 2011

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE	Hypothèse n°2
Libellé	Montant €
60 - Achats	18 693,00
61 - Services extérieurs	28 779,72
62 - Autres services extérieurs	106 125,84
62 - Personnel M.A.D CAF*	165 674,00
63 - 64 Rémunérations associatives*	345 324,99
68 - Dotations aux amortissements	11 030,72
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	675 628,27
DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	
70 - Produits de l'association	17 335,00
74 - Subvention Etat	24 800,00
74 - Subvention Département	37 525,00
74 - Subvention Commune	243 310,00
74 - Subvention Personnel M.A.D **	165 674,00
74 - Subvention CAF complémentaire	11326,00
74 - Subvention CAF PS **	91 148,00
75 - Autres produits gestion courante	13 130,00
76 - Produits financiers	3 600,00
78 - reprise/provision	4 738,95
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	612 586,95
RESULTAT - DEFICIT	- 63 041,32

III – PERSPECTIVES

Une réunion est prévue le vendredi 05 avril 2011 avec le Groupe Technique Départemental qui réunit les représentants de :

- L'Association "la COLLINE"
- La CAF
- La Ville de CENON
- La Fédération des centres Sociaux
- Le Conseil Général
- La Préfecture

DECISIONS SOUMISES AU VOTE

1 / Doit-on recruter un directeur associatif et assumer le déficit financier ?

➤ **Oui** à l'unanimité

2 / Doit-on relancer le futur projet du centre Social (période 2012-2016) ?

➤ **Oui** à l'unanimité

IV - PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- La date est fixée au Vendredi 10 juin 2011
- Le Conseil d'Administration élu en 2008 devra être renouvelé. Un appel à candidatures sera donc lancé dès le prochain CA.

M^{me} COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 20h00.

La Présidente



Henriette COIFFIER